



**Rapport annuel d'activité, année 2022**

**Laboratoire National de Référence**

**Herpès viroses équine**

**Nom du responsable du LNR**

Delphine FROGER GAUDAIRE

**Nom du laboratoire où l'activité du LNR est mise en œuvre**

Laboratoire de santé animale -- site de Dozulé

**Nom de l'unité où l'activité du LNR est mise en œuvre**

Unité physiopathologie et épidémiologie des maladies équine (PhEED)

## **Dangers sanitaires tels que définis par l'article L.201-1 du code rural et de la pêche maritime couverts par le mandat**

Les infections à herpèsvirus chez les équidés, appelées aussi herpèsviroses équine (HVE), sont classées en danger sanitaire de 3ème catégorie et sont des maladies non réglementées.

Les infections à herpèsvirus chez les équidés sont des dangers sanitaires non réglementés par le Règlement (UE) 2016/429 dit « Loi de Santé Animale ». Il n'existe donc pas de mesures sanitaires obligatoires pour les états membres. Pour autant, elles peuvent être responsables d'épizooties majeures et sont des dangers sanitaires importants pour les filières équine.

## **Les faits marquants de l'année**

Les HVE, maladies non réglementées au niveau national, le LNR est très peu sollicité lorsque de nouveaux foyers apparaissent. L'équipe « Épidémiologie et plateforme Resumeq » réalise environ 200 autopsies par an, le dépistage des HVE par amplification moléculaire a été demandé pour 5 équidés. De plus, le LNR participe depuis 2021 à l'homogénéisation du corpus normatif des normes utilisant le Test de Fixation du Complément (TFC) qui est suivi par le groupe de travail « Immunosérologie » de la commission santé animale AFNOR.

### **1. Méthodes développées ou révisées**

#### **Activités relatives au développement de méthodes**

Sans objet

#### **Nombre de méthodes développées ou révisées, prêtes à être mises en œuvre**

0 méthode(s)

#### **Nombre total de méthodes transférées par le LNR à son réseau dans l'année**

0 méthode(s)

### **2. Matériels biologiques ou chimiques, échantillons et souches d'intérêt**

Information disponible auprès du LNR.

### **3. Activités d'analyse**

#### **3.1 Analyses officielles de première intention**

##### **Nombre d'analyses officielles de première intention réalisées dans l'année**

31 analyse(s)

##### **Détail par type d'analyse de première intention**

Au cours de l'année 2022, 31 échantillons ont été analysés par la technique d'amplification moléculaire dont 9 pour une détection des HVE de type 1 et 22 pour une détection de l'HVE de type 4 Ce nombre d'analyses par an est directement dépendant des cas autopsiés au cours de l'année dans l'unité. Pour l'année 2022, il semble être plutôt cohérent avec les années précédentes sans prendre en compte l'année 2021 où le nombre d'analyses étaient anormalement plus important.

#### **3.2 Analyses officielles de confirmation**

##### **Nombre d'analyses officielles de seconde intention réalisées dans l'année**

1 analyse(s)

##### **Détail par type d'analyse de confirmation**

La présence du virus de l'herpès équin de type 4 a été détectée par un laboratoire départemental sur un prélèvement collecté au cours d'une autopsie réalisée par l'équipe « épidémiologie et

plateforme Résumeq » de l'unité. Le LNR, après avoir confirmé la positivité du prélèvement, a réalisé des analyses afin de caractériser la souche isolée sur ce cas.

### **3.3 Autres analyses**

**Nombre estimé d'autres analyses (non officielles) réalisées dans l'année en lien avec le mandat de LNR**

13 analyse(s)

#### **Détail par type d'autres analyses**

Afin de confirmer ou d'infirmer des résultats, l'équipe EAP de l'unité a demandé au LNR de définir le statut sanitaire de 13 prélèvements d'organes réalisés au cours d'autopsies de 5 équidés différents. En effet, l'équipe avait reçu des résultats contradictoires par le laboratoire ayant réalisé l'analyse de première intention.

### **3.4 Essais interlaboratoires d'aptitude auxquels le LNR a participé dans l'année**

**Détail des essais interlaboratoires d'aptitude (EILA) auxquels le LNR a participé dans l'année, dans le cadre : National; UE (en particulier les EILA organisés par le LRUE); International**

- National : 0

- UE (en particulier les EILA organisés par le LRUE) : 0

- International : 0

### **4. Activités de production et de contrôle de matériaux de référence et de réactifs biologiques**

**Le LNR produit des réactifs à usage du LNR uniquement**

Non

**Le LNR produit des réactifs à usage du LNR et du réseau**

Non

**Le LNR produit des matériaux de référence à usage du LNR uniquement**

Non

**Le LNR produit des matériaux de référence à usage du LNR et du réseau**

Non

**Le LNR réalise des contrôles de réactifs commerciaux**

Non

### **5. Activités d'appui scientifique et technique**

**5.1 Demandes d'appui scientifique et technique (AST) des ministères (de l'agriculture, de la santé ...) ou d'instances européennes ou internationales qui concernent le domaine de compétence du LNR**

**Nombre de demandes d'AST reçues dans l'année**

0 demande(s)

**Nombre de rapports d'AST rendus dans l'année, issus de demandes de l'année ou de l'année précédente**

0 rapport(s)

## **5.2 Autres expertises**

**Les membres de l'équipe du LNR peuvent avoir des activités d'expertise (internes : CES, GT ou externe : EFSA ...) ou des activités auprès de commissions de normalisation (Afnor ...).**

Depuis 2021, le LNR a été contacté par le groupe de travail « Immunosérologie » de la commission santé animale AFNOR afin d'homogénéiser le corpus normatif des normes utilisant le Test de Fixation du Complément (TFC). Ce travail de révision est toujours en cours.

## **5.3 Dossiers de demande d'agrément**

**Nombre de dossiers de demande d'agrément étudiés dans l'année**

0 dossier(s)

## **5.4 Activités d'appui**

**Description de ces activités et estimation du temps consacré**

Des activités d'appui et de conseil aux autorités et aux différents acteurs de la filière équine sont réalisées régulièrement au fil de l'eau des demandes par courrier, téléphone, fax et mail. Dans le cas d'une suspicion d'un nouveau foyer d'AVE par exemple, le LNR est parfois sollicité dans le but d'obtenir des informations portant sur la maladie, son mode de transmission, les signes cliniques pouvant être associés à la maladie, les outils de dépistage, les moyens de lutte pour limiter et/ou ralentir la propagation virale....

## **6. Animation du réseau de laboratoires agréés ou reconnus**

### **6.1 Description du réseau**

**Animation d'un réseau de laboratoires agréés**

Non

**Animation d'un réseau de laboratoires reconnus**

Non

### **6.2 Essais interlaboratoires d'aptitude**

#### **6.2.1 Organisation d'essais interlaboratoires d'aptitude**

**Nombre d'EILA organisés par le LNR au cours de l'année**

0 EILA

#### **6.2.2 Exploitation de résultats d'essais interlaboratoires d'aptitude organisé par un tiers**

**Le LNR exploite les résultats d'EILA organisé(s) par un (des) tiers (LRUE, autre...)**

Non

### **6.3 Autres actions visant à vérifier l'aptitude des laboratoires**

**Actions mises en œuvre**

Aucun réseau de laboratoires agréés n'existe au niveau national. Le LNR à la demande d'un laboratoire souhaitant évaluer sa performance pour la détection des herpès virozes équines peut organiser un essai d'aptitude de type comparaison bilatérale.

### **6.4 Formation, organisation d'ateliers**

**Nombre de journées d'échange et de restitution rassemblant les laboratoires agréés du réseau, organisées dans l'année**

0 journée(s)

**Nombre de sessions de formation des personnels des laboratoires agréés aux méthodes utilisées pour les contrôles officiels, organisées dans l'année**

0 session(s) de formation

**Autres formations dans le cadre des activités du LNR**

Sans objet

**6.5 Organisation d'autres essais interlaboratoires (EIL)**

**Nombre d'EIL de validation (EILV) organisés par le LNR au cours de l'année**

0 EILV

**Nombre d'EIL de transfert (EILT) organisés par le LNR au cours de l'année**

0 EILT

**7. Surveillance, alertes**

**7.1 Surveillance programmée par l'autorité sanitaire, notamment PS/PC et prophylaxie officielle en santé animale**

**L'autorité sanitaire a mis en œuvre dans l'année une surveillance programmée dans le champ du LNR**

Non

**7.2 Autres activités de surveillance**

**Le LNR est impliqué dans des activités de surveillance autres que celle programmée par l'autorité sanitaire**

Non

**7.3 Fiches d'alerte ou de signal**

**Le LNR a émis dans l'année des fiches d'alerte ou de signal dans Salsa (système d'alerte sanitaire de l'Anses)**

Non

**8. Activités de recherche en lien avec l'activité de référence**

Aucune activité

**9. Relations avec le CNR**

**Existence d'un CNR dont le mandat recouvre au moins en partie celui du LNR**

Non

**10. Relations avec le LRUE**

**Détention d'un mandat LRUE qui recouvre au moins en partie celui du LNR**

Non

**Existence d'un LRUE dont le mandat recouvre au moins en partie celui du LNR**

Non

**11. Détention d'autres mandats de référence au niveau international**

**Autres mandats détenus par le LNR dans le même domaine de compétences**

Aucun